

Avis de constitution

SOCIETE « JELOGE IMMOBILIER » en abrégé « JLIM »

Siège ABIDJAN ABOBO SAMAKE, Lot 1140, Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JELOGE IMMOBILIER » en abrégé

« JLIM »

Objet : Aménagement foncier ;
- construction et réhabilitation des bâtiments, travaux publics ;
- gestion immobilière ;
- Transport public de personnes et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financière, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO SAMAKE, Lot 1140, Ilot 94

Dirigeant(s) M BEHANZIN KOFFI MICHAEL FRANCK
NATHANAEL (GÉRANT), M AHIE HARLE JOE CARLOS
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07861 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47848/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

